

COMITÉ PERMANENT DES PROGRAMMES ET DES FINANCES

Trente et unième session

DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

1. Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les représentants des États Membres, Mesdames et Messieurs, bonjour. Permettez-moi tout d'abord de féliciter Madame l'Ambassadrice Francisca Méndez Escobar pour son élection et de faire part de la volonté de l'Administration de coopérer étroitement avec elle afin de faire de son mandat de Présidente du Conseil une réussite.

2. Je tiens également à réitérer mes remerciements à Madame Catalina Devandas Aguilar, ancienne Ambassadrice du Costa Rica, qui a dirigé le Conseil pendant les négociations délicates sur la réforme budgétaire lors de la dernière réunion du Comité permanent.

3. Mesdames et Messieurs les délégués, bienvenue à cette seconde session du Comité permanent des programmes et des finances de 2022.

4. L'année écoulée aura été une année de croissance institutionnelle dans un contexte de multiplication des crises. Alors que le monde s'est relevé lentement des pires effets de la pandémie mondiale de COVID-19, de nouveaux défis se sont fait jour.

5. Nous faisons face à un niveau d'instabilité et d'incertitude économiques que nous n'avions pas connu depuis de nombreuses années. Certaines régions du monde sont déjà confrontées à une pauvreté extrême, et le secteur humanitaire se prépare à pire encore.

6. L'OIM a un rôle à jouer en sa qualité de pôle de référence et de garante de la stabilité en temps de chaos, en veillant à ce que les millions de personnes touchées par l'insécurité alimentaire disposent de recours et bénéficient d'un soutien dans les moments les plus durs. L'heure n'est pas à la division ni au retranchement dans des préoccupations nationales. Le moment est venu d'unir nos efforts pour surmonter les défis auxquels nous faisons face.

7. À la 113^e session du Conseil, qui se tiendra à la fin du mois, nous aurons l'occasion de discuter de manière plus approfondie de la manière dont l'OIM s'applique à répondre à ces nouveaux défis, en particulier aux effets du changement climatique et de l'insécurité alimentaire sur la migration et les déplacements. Je souhaite aujourd'hui évoquer quelques-unes des principales opérations que nous avons menées en 2022, avant de passer aux aspects institutionnels et budgétaires concrets auxquels nous nous intéresserons au cours des deux prochains jours.

8. Depuis le début de la guerre en Ukraine en février, l'OIM a apporté son aide à plus de 1,1 million d'Ukrainiens et de ressortissants de pays tiers dans le cadre de diverses interventions, axées notamment sur la fourniture d'eau, de nourriture, d'une aide en espèces et de soins de santé, tant à l'intérieur du pays que par-delà ses frontières.

9. En septembre dernier, je me suis rendu en Ukraine, où j'ai pu constater par moi-même le travail remarquable que le personnel de l'OIM a accompli dans le pays, souvent dans des conditions extrêmement difficiles. J'ai également été heureux de recevoir les remerciements du Président Zelensky pour l'appui concret que le personnel de l'OIM a offert à ses concitoyens.

10. À l'approche de l'hiver, nous devons nous efforcer de protéger le plus grand nombre possible de civils. Plus de 6 millions de personnes sont encore déplacées en Ukraine, confrontées à des conditions difficiles, auxquelles s'ajoutent celles qui ont cherché refuge ailleurs en Europe et dans le monde.

11. En Afghanistan, l'OIM continue d'apporter une aide dans les 34 provinces du pays. Depuis août 2021, elle a assuré 40 % de toute l'aide en matière d'abris offerte aux ressortissants afghans et apporté une assistance directe à plus de 64 000 personnes de retour dépourvues de documents et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans 11 provinces. Nous avons continué de fournir des soins de santé et un appui essentiels dans tout le pays, tout en déployant rapidement des équipes mobiles pour répondre au tremblement de terre qui a frappé les provinces de Paktika et de Khost en juin.

12. Je suis particulièrement fier du travail que mes collègues ont accompli pour faciliter la réinstallation de plus de 28 000 ressortissants afghans dans plus de 50 pays de destination et pour assurer le transport, des États-Unis d'Amérique jusqu'à leur destination finale, de plus de 58 000 Afghans évacués.

13. Si les conflits en Afghanistan et en Ukraine appellent notre attention, nous ne pouvons toutefois pas ignorer les crises qui se déroulent ailleurs, notamment les violences, y compris celles fondées sur le genre, qui touchent la région éthiopienne du Tigré et le Yémen, ou encore les dangers auxquels font face en permanence les migrants qui entreprennent des voyages périlleux dans de nombreuses régions du monde, à travers l'Amérique centrale ou la Méditerranée.

14. L'OIM a enregistré une demande constante pour ses opérations, qui se sont élargies, notamment en ce qui concerne les formations et le renforcement des capacités dans tous les aspects de la gestion des migrations. En effet, le programme de formation phare de l'OIM, Éléments essentiels de gestion des migrations 2.0 (EMM2.0), est prêt à être mis en œuvre à l'échelle mondiale et plus de 700 fonctionnaires gouvernementaux dans plus de 20 pays en ont bénéficié à ce jour. Les effectifs de l'OIM vont augmenter pour atteindre environ 19 000 personnes d'ici à la fin de 2022, et les dépenses totales prévues avoisineront les 3 milliards de dollars É.-U..

15. Alors que le budget de l'OIM a augmenté pour répondre à la demande d'aide croissante, les besoins essentiels de l'Organisation se sont eux aussi accrus. Je suis par conséquent profondément et sincèrement reconnaissant aux États Membres d'avoir accepté une augmentation modeste mais essentielle de notre budget de base. L'adoption de la résolution n° 31 relative à l'investissement dans la structure de base de l'OIM lors de la trentième session du Comité permanent des programmes et des finances, qui s'est tenue en juin, a mis l'Organisation sur la voie d'une gouvernance durable, ainsi qu'en témoigne aujourd'hui le présent budget.

16. À mon sens, la résolution n° 31 du Comité permanent fait apparaître le rôle actif des États Membres d'un bout à l'autre de ce processus de négociation long et difficile qui aura duré plus de dix ans.

17. Ce processus a été marqué par des témoignages élogieux et, je dirais même, gratifiants, à l'égard des programmes de l'OIM. Il a mis en lumière toute la valeur et la pertinence de l'action de l'OIM pour ses États Membres, ses partenaires et ses bénéficiaires, et a rendu compte de la croissance de l'Organisation sous l'angle non seulement de son budget et de ses effectifs, mais aussi de ses capacités, de la confiance placée en elle, et de sa voix en tant qu'organisme chef de file des Nations Unies pour les questions de migration.

18. Le rôle fondamental qu'a joué l'OIM en vue du succès du premier Forum d'examen des migrations internationales en mai témoigne de la nature en évolution de l'Organisation, mettant à profit son expérience du terrain à New York. En outre, l'OIM, qui est l'un des rares organismes à couvrir le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, offre une fiabilité et une stabilité essentielles en période de troubles.

19. La résolution n° 31 établit un modèle de financement de la structure de base plus durable, qui prévoit une augmentation des contributions des États Membres et une diversification des sources de financement, y compris un soutien financier permettant de mobiliser des fonds du secteur privé. Concrètement, les États Membres ont reconnu que l'OIM a besoin d'un financement additionnel adapté et durable de 75 millions de dollars É.-U. par an pour sa structure de base.

20. Conformément aux modalités approuvées par les États Membres, l'OIM mettra progressivement en œuvre ce modèle à compter de 2023, à raison d'une augmentation annuelle de 12 millions de dollars É.-U. de la partie administrative du budget, sur une période de cinq ans, financée par les contributions assignées des États Membres. En 2027, ces augmentations représenteront un accroissement du budget annuel de 60 millions de dollars É.-U..

21. Il est important de noter que la résolution n° 31 élargit la définition de la structure de base pour y intégrer les chefs de mission et les chargés de la gestion des ressources, un changement qui est essentiel d'une part pour renforcer l'exécution et le contrôle des opérations, et d'autre part pour permettre à l'OIM de faire valoir sa position à l'échelle nationale sur les questions afférentes à la migration et aux déplacements internes dans le cadre des processus clés de planification et de coordination à l'échelle du système des Nations Unies.

22. Durant la première année de mise en œuvre, la capacité budgétaire additionnelle sera utilisée pour renforcer le contrôle et la responsabilité grâce à un appui accru aux fonctions essentielles chargées de gérer et de surveiller les risques et de veiller à la conformité, notamment les fonctions de suivi, d'évaluation et de gestion axée sur les résultats. Ce renforcement aura lieu à tous les niveaux de l'Organisation. Par ailleurs, le Bureau de l'Inspecteur général et les capacités internes de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles ainsi que du harcèlement sexuel dans toute l'Organisation continueront d'être consolidés.

23. Les postes de chefs de mission et de chargés de la gestion des ressources seront progressivement intégrés dans la structure de base afin de maintenir une présence solide dans toutes les régions du monde. Dans un premier temps, l'OIM donnera la priorité aux bureaux situés dans certains pays les moins avancés, principalement en Afrique, en ciblant ceux qui ont le plus besoin d'un soutien financier immédiat afin d'assurer leur viabilité à court terme tout en renforçant leur capacité d'intervention. Au cours de la première année, 28 bureaux situés dans des pays les moins avancés seront ainsi financés à hauteur de 50 %, tandis que dans les autres bureaux, les postes de chef de mission et de chargé de la gestion des ressources continueront de dépendre entièrement du financement des projets.

24. Nous allons procéder à l'harmonisation et à la normalisation des structures dans toutes les régions, notamment aux fins d'une action politique et d'une gestion des données plus efficaces permettant d'obtenir des résultats plus cohérents et de qualité. Il s'agit ici notamment de renforcer les capacités de gestion des ressources dans certaines régions clés.

25. Le cadre d'information et les capacités de planification stratégique seront renforcés afin de suivre le rythme des changements institutionnels résultant du développement des programmes et des opérations, aux fins de la réalisation des ambitions formulées dans la Vision stratégique 2019-2023 de l'OIM et le Cadre de gouvernance interne. Il s'agira en particulier d'investir dans les domaines de l'égalité entre les genres et de la durabilité environnementale, deux thématiques transversales essentielles pour l'avenir. Cet effort jettera également les bases de l'adoption future par l'OIM de la budgétisation axée sur les résultats.

26. Au cours de la première année, il est prévu d'affecter plus de 50 % de l'augmentation du budget de base à l'exécution au niveau des bureaux extérieurs. Un peu plus de 30 % de l'augmentation

sera allouée au contrôle au Siège et à l'échelle régionale. Le reste sera investi dans le perfectionnement, notamment dans la participation de l'OIM aux Nations Unies.

27. Nous avons longuement réfléchi à la meilleure utilisation stratégique pouvant être faite de ces fonds additionnels. Mais je dois mettre en garde contre tout relâchement de nos efforts, et ce pour deux raisons.

28. Premièrement, malgré ces vastes réformes, l'OIM continuera de dépendre en grande partie du budget des projets. En effet, 94 % du budget proviendra des projets, ce qui signifie que l'Organisation conservera certaines caractéristiques essentielles – et appréciées – telles que sa flexibilité et sa souplesse organisationnelles. Progressivement, l'OIM s'acheminera vers l'intégration de fonctions de base essentielles dans la partie administrative du budget, ce qui réduira peu à peu sa dépendance excessive à l'égard des revenus de soutien opérationnel (RSO) et permettra d'améliorer la stabilité, la prévisibilité et les projections budgétaires. Mais ce changement prendra du temps.

29. Deuxièmement, pour atteindre l'objectif annuel de 75 millions de dollars É.-U. additionnels, l'OIM devra encore combler un déficit de financement partiel, mais persistant, grâce aux contributions volontaires des États Membres et à des partenariats avec le secteur privé. Nous mettrons tout en œuvre pour combler ce déficit, mais certains postes resteront néanmoins non financés dans des domaines clés en matière de contrôle, d'exécution et de perfectionnement. Nous ne sommes pas encore au bout de nos efforts.

30. À court terme, je propose qu'en 2023, les RSO complètent le financement des domaines prioritaires urgents qui ne seront pas couverts par le financement issu de la réforme budgétaire la première année, et d'autres priorités et demandes institutionnelles en matière d'exécution, de contrôle rigoureux et de perfectionnement. Ceux-ci seront déterminés en fonction des priorités établies par le Comité de coordination des politiques et énoncés dans les plans de travail des départements du Siège et des bureaux régionaux.

31. Il s'agira principalement d'investissements dans les pôles juridiques, la gestion des ressources humaines, le perfectionnement et la formation du personnel, ainsi que la sécurité du personnel. Les capacités opérationnelles de l'OIM seront également renforcées dans les domaines de la préparation et des interventions humanitaires, de l'adaptation au changement climatique et de la paix et de la sécurité, et d'autres investissements seront consentis en matière de données, de gestion des connaissances et de recherche.

32. En outre, conformément à la résolution n° 31, l'OIM élabore une stratégie relative au secteur privé, qui permettra d'atteindre un niveau minimum de financement d'ici à 2030, et étudiera de nouvelles possibilités de collaboration avec le secteur privé aux fins de la réalisation de ses objectifs fondamentaux.

33. Le renforcement de la durabilité et de la prévisibilité du modèle financier de l'OIM est un effort de longue haleine. Je suis certain que les États Membres, conscients de ces défis, approuveront le Programme et Budget pour 2023, tel qu'il est proposé. J'espère que nous pourrons avancer ensemble rapidement, afin que nos collègues sur le terrain, ainsi que les gouvernements, les migrants et les communautés déplacées dans le monde entier puissent bénéficier des avantages offerts par ces changements.

34. En parallèle, l'OIM s'est développée grâce à sa nouvelle structure de direction, qui lui a permis de gérer son intégration et son rôle moteur dans le système des Nations Unies, tout en continuant d'améliorer sa gouvernance interne.

35. Grâce aux réformes engagées au titre du Cadre de gouvernance interne, les systèmes et les approches de l'OIM sont de plus en plus innovants, efficaces et adaptés, garantissant ainsi l'optimisation des ressources pour les bénéficiaires et les États Membres de l'Organisation. Selon nos estimations, plus de 75 % du plan de travail a été réalisé à ce jour. Parmi les principales réalisations, citons notamment les suivantes :

- L'OIM collabore avec Oracle Consulting à la mise en œuvre de la nouvelle solution de planification des ressources d'entreprise, ainsi qu'à la formation de personnels clés à l'utilisation de la nouvelle plateforme, qui est essentielle pour assurer la transformation numérique d'un certain nombre d'opérations. Le nouveau système devrait être développé en 2023 et fera l'objet d'un examen final et d'ajustements en 2024.
- Nous continuons à adopter des pratiques et des processus de gestion des risques dans l'ensemble de l'Organisation selon une approche dynamique et intégrée. Le cadre de gestion des risques de l'OIM a été adapté pour tenir compte des risques émergents et de leur incidence croissante sur les activités de l'Organisation partout dans le monde. À ce titre, des évaluations des risques ont été menées à bien dans tous les bureaux régionaux et les capacités des bureaux extérieurs ont été renforcées dans le cadre des opérations de l'OIM les plus complexes, notamment en Afghanistan, en Grèce, en Iraq, au Nigéria et en Ukraine.
- Nous avons donné suite aux recommandations issues de l'évaluation effectuée en 2019 par le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN), et à l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation de l'OIM réalisé par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) et le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La fonction d'évaluation sera désormais entièrement financée par les ressources de base de l'OIM, au lieu de dépendre de financements sans affectation spéciale versés par des donateurs, ce qui non seulement garantira une stabilité plus grande, mais permettra aussi à l'OIM de participer plus activement aux initiatives conjointes des Nations Unies, notamment au Groupe directeur interinstitutions de l'évaluation de l'action humanitaire.
- La fonction de suivi de l'OIM a été transférée à l'Unité de la gestion axée sur les résultats, tandis que la nouvelle Unité d'évaluation centrale s'occupera exclusivement des évaluations, guidée par une charte qui doit garantir son indépendance.
- Nous mettons actuellement la dernière main au cadre d'efficacité organisationnelle, qui complétera le Cadre stratégique de résultats et permettra à l'OIM de suivre l'évolution de ses capacités dans divers domaines, tels que l'identité institutionnelle, et les personnes et la culture. Comme demandé, nous vous le communiquerons dans les mois à venir.

36. Étant donné que vous avez été nombreux à participer à la réunion de présentation du MOPAN en septembre, je tiens à vous informer que les évaluateurs ont commencé leurs travaux. Nous serons heureux de présenter les progrès que nous avons réalisés ces quatre dernières années et attendons avec impatience de connaître les domaines de développement institutionnel que nous pourrions privilégier à l'avenir, sur la base de leur rapport prévu pour 2023.

37. Je tiens à souligner les efforts continus que nous déployons pour renforcer la direction de l'OIM, en améliorant l'équilibre entre les genres aux postes de direction, tout en favorisant une plus grande diversité au sein de la haute direction. Le rapport de 2021 de l'OIM établi au titre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes – une évaluation indépendante pilotée par ONU-Femmes – relève que la représentation des femmes aux niveaux P-4, P-5, D-1 et D-2 s'est améliorée de manière significative au cours des

dix dernières années. En septembre 2022, les femmes représentaient 40 % des effectifs à ces niveaux, ce qui représente une augmentation modeste de 1 % par rapport à 2021 et une augmentation cumulée de 9 % depuis 2018.

38. Aux grades inférieurs de la catégorie des administrateurs – des grades P-2 à P-4 –, nous avons, dans l'ensemble, atteint la parité. Il est donc clair que nous disposons d'un noyau solide de femmes prêtes à rejoindre la prochaine équipe dirigeante. Et comme je vous l'ai dit à d'autres occasions, j'entends supprimer les obstacles qui empêchent les femmes d'atteindre leurs objectifs de carrière. En ce qui concerne la prochaine série de nominations à des postes de haute direction, nous devons tenir compte de la diversité sous tous ses aspects et veiller à ce que les membres du personnel de sexe féminin originaires de pays non membres de l'OCDE se voient offrir toutes les chances d'avancer sur le plan professionnel.

39. Cependant, l'augmentation des effectifs de l'OIM doit s'accompagner d'une intensification des efforts fournis pour bâtir la main-d'œuvre de demain. La réforme budgétaire contribuera dans une certaine mesure à la stabilité de postes clés et permettra – à long terme – aux équipes de direction de l'Organisation dans les structures hors Siège de renforcer la stabilité de toutes leurs équipes. Mais pour ce faire, nous devons aussi investir dans nos capacités de direction.

40. En janvier, j'ai créé une unité chargée des questions de genre et de diversité, conscient qu'il est essentiel, pour insuffler un changement, de procéder à des nominations aux postes de direction, mais que nous devons aller plus loin, à l'échelle de l'Organisation, pour nous attaquer à notre culture institutionnelle dans son ensemble et tenir pleinement compte des contributions de notre personnel, sans distinction de genre, de race ou de nationalité. À cet égard, la haute direction a approuvé en début d'année une stratégie et un plan d'action en matière d'équité raciale, qui sont en cours de mise en œuvre.

41. L'OIM a pris des mesures importantes pour développer ses activités relatives à l'inclusion du handicap, conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap et aux engagements pris en 2022 lors du Sommet mondial sur le handicap. Elle a élargi les activités qu'elle mène dans ce domaine sur le terrain, en allouant des ressources spécifiques dans des pays tels que le Bangladesh, les Fidji, l'Iraq, le Mozambique, le Nigéria, la République de Moldova, le Soudan du Sud, la Türkiye, l'Ukraine et la République bolivarienne du Venezuela. L'OIM participe activement à l'analyse de rentabilisation unique des données sur le handicap du groupe de référence sur le handicap et du Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni, menant un certain nombre d'initiatives visant à améliorer les données relatives aux personnes handicapées.

42. L'Organisation continue d'élargir ses activités de sensibilisation à la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Malgré des ressources limitées, plus de 17 000 membres du personnel et partenaires dans 164 pays ont bénéficié de formations à la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles ainsi que du harcèlement sexuel dispensées dans quatre langues (anglais, arabe, espagnol et français). À la fin de 2022, 50 personnes chargées spécifiquement de cette question seront en poste dans 39 pays afin de renforcer les efforts de prévention et de riposte dans des contextes hautement opérationnels. Les pays couverts ont été priorisés sur la base d'une série d'indicateurs de risque.

43. La communication et la sensibilisation restent des priorités. À ce titre, l'OIM, le Programme alimentaire mondial et Traducteurs sans frontières se sont associés pour concevoir la campagne « Together We Say No » visant à diffuser des messages simples à l'intention des travailleurs de première ligne. Ce programme de communication sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles a été lancé la semaine dernière dans 22 langues, notamment en dari et en swahili. Il est prévu

de le mettre en œuvre à l'échelle nationale en Colombie, au Sénégal et au Soudan du Sud dans les mois à venir.

44. Les partenariats de ce type sont de plus en plus courants à l'OIM, alors que nous consolidons notre participation au sein du système des Nations Unies.

45. Un examen interne de l'intégration de la migration et des déplacements dans tous les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable a montré que, de plus en plus, ces documents rendent compte des tendances de la mobilité à l'échelle nationale, évoquant les besoins et le rôle des migrants et des personnes déplacées. Néanmoins, des efforts doivent encore être fournis pour transposer ces questions sous forme de programmes au titre des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

46. L'OIM œuvre en partenariat avec d'autres organismes sur des questions précises, par exemple avec le Programme alimentaire mondial pour évaluer l'insécurité alimentaire et la mobilité humaine ou avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour améliorer la prise en considération de la migration dans les programmes de développement rural. Par ailleurs, l'OIM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont établi un accord-cadre – que j'ai signé avec le Haut-Commissaire Grandi – visant à resserrer la collaboration sur des questions clés, notamment les mouvements mixtes, la recherche de solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, et la collecte et l'analyse de données, ce qui marque une étape importante.

47. Cette coopération a en grande partie été facilitée par les fonctions de coordination du Réseau des Nations Unies sur les migrations qu'assure l'OIM, et les réseaux nationaux ont appuyé l'action de l'ensemble du système en matière de migration.

48. De fait, il s'agit là d'une des principales conclusions de l'examen à mi-parcours de la Vision stratégique 2019-2023 de l'OIM réalisé récemment. Cet examen a été instructif et je serai heureux de vous le communiquer dans les semaines à venir.

49. Les efforts fournis par l'OIM pour se développer en tant qu'organisation en élaborant une vision quinquennale et en investissant dans la planification stratégique ont reçu un accueil sans réserve de la part du personnel de toute l'Organisation. S'il ne fait aucun doute que l'établissement de priorités demeure difficile pour une organisation dont le budget dépend autant des projets, nous avons fait en sorte de pouvoir investir dans les programmes qui nous semblent primordiaux, notamment en matière de climat, de données, d'identité juridique et de participation à la planification des Nations Unies au niveau des pays aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable du Programme 2030 et de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Il s'agit là d'une réussite notable compte tenu des perturbations imprévues subies par toutes nos activités ces deux dernières années, notamment en raison de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Europe, ce qui témoigne de la résilience de l'OIM aux chocs.

50. Mais l'examen a aussi révélé que nous nous trouvons à un moment délicat. Il faudra du temps pour qu'un grand nombre de réformes clés mises en place – en matière de gouvernance et de développement institutionnel stratégique – soient pleinement intégrées et portent leurs fruits. Dans toute l'Organisation, une consolidation est demandée pour faire en sorte que nos investissements soient plus conformes à nos ambitions et que les investissements dans le personnel et la structure institutionnelle de l'OIM se poursuivent, afin de pouvoir répondre à nos besoins et à nos attentes, ainsi qu'aux vôtres.

51. À cet égard, les réformes budgétaires ne pouvaient être menées à un moment plus opportun.

52. Je tiens à remercier une nouvelle fois sincèrement tous les États Membres pour leur soutien sans réserve à l'action de l'Organisation durant la quatrième année de mon mandat de Directeur général, mais aussi pour leur confiance, au nom de toute l'Organisation. Mais surtout au nom de mes collègues en Ukraine qui sont engagés dans une course contre la montre pour préparer la population à l'hiver sous les bombardements. Au nom de mes collègues en Haïti dont les proches sont victimes d'enlèvements par des bandes organisées. Au nom de mes collègues qui aident les populations à lutter contre les effets dévastateurs de la sécheresse en Somalie et des inondations au Pakistan. Et au nom de mes collègues au Sahel qui, sous le feu de groupes armés non étatiques, ont été contraints de se réfugier plusieurs jours durant dans un bunker.

53. C'est dans tous ces contextes que l'OIM peut avoir un impact réel. Et c'est là toute sa raison d'être.

54. Je vous remercie.